

Fin février et mars : RECONDUCTION DES FORMATIONS SUR L'ENTRETIEN DES VERGERS

Après le succès de l'opération réalisée en 2019, la CCPMB renouvelle l'organisation de ces actions de sensibilisation autour des arbres fruitiers. Elle propose, avec l'aide de l'association Une Farandole, des formations gratuites aux propriétaires vergers et autres passionnés les 29 février, 21 mars et 27 mars de 13h30 à 17h00. Elles permettent d'apprendre à entretenir et à tailler ses vieux arbres pour prolonger leur vie et améliorer leur fructification. Cette action est réalisée dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles de la CCPMB qui reconnaît le verger comme un milieu naturel remarquable à conserver. Elle reçoit donc le soutien et du Département de la Haute-Savoie pour favoriser la biodiversité.

Le programme 2020 :

Depuis l'an dernier, la CCPMB propose, en partenariat avec l'association Une Farandole, d'accompagner les propriétaires d'arbres fruitiers dans la conservation et la valorisation de leurs arbres.

Des formations gratuites et ouvertes à tous sont organisées à la fin de l'hiver pour permettre de connaître les différentes techniques à mettre en œuvre tout au long du cycle annuel de vie des arbres fruitiers.

Les 3 premières formations de 2020 seront destinées à **présenter les principes de la taille au printemps**.

Au programme : explications théoriques devant les arbres par les formateurs, démonstration de taille et constitution de groupes avec mise en pratique de l'apprentissage.

>> Rendez-vous les **29 février, 21 mars et 27 mars, de 13h30 à 17h00**.

Attention nombre de places limité

Pour une meilleure organisation, l'inscription est obligatoire de la CCPMB par téléphone au 06 30 07 20 42 ou par mail a.pissard@ccpmb.fr.

Une autre formation sur les techniques de greffe aura lieu courant avril.

Une action pour recenser les arbres du Pays du Mont Blanc

En parallèle de ces formations et pour mieux connaître le patrimoine fruitier du territoire, la CCPMB propose aux propriétaires intéressés de **faire inventorier leur verger**. Une équipe de techniciens peut venir faire un état des lieux des différents arbres qu'ils possèdent et préconisera les interventions à prévoir.

Les vergers traditionnels, comme on les retrouve encore au Pays du Mont-Blanc, assurent de nombreuses fonctions : paysagère, écologique, patrimoniale et culturelle. Il s'agit bien d'une ressource locale valorisable en circuits courts avec des intérêts gustatifs des variétés locales qui les démarquent des variétés standards.

Ces opérations visant à la valorisation des vergers sont soutenues par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles de la CCPMB qui reconnaît le verger comme un milieu naturel remarquable à conserver.

